- Termes de Référence -

Support au dialogue public privé tripartite avec Eurocham et le Comité de Concertation État Secteur Prive (CCESP)

1. A propos de la Global Gateway Investment Climate Reform Facility

La Facilité Global Gateway Investment Climate Reform (GG ICR Facility) contribue au développement d'un climat de l'investissement favorable, inclusif et durable pour la mise en œuvre de la stratégie Global Gateway de l'Union européenne dans les pays partenaires de la Direction INTPA de la Commission européenne. Grâce à des services de conseil ciblés, elle aide les pays partenaires à attirer les investissements tout en permettant aux entreprises locales et européennes de se développer et d'investir en toute confiance.

La Facilité GG ICR est cofinancée conjointement par l'Union européenne (UE), le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), et mise en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Expertise France (EF) et la SNV (Organisation néerlandaise de développement).

La stratégie Global Gateway de l'Union européenne couvre cinq domaines : le numérique, le climat et l'énergie, les transports, la santé, ainsi que l'éducation et la recherche. Elle permet aux partenaires de l'UE de développer leurs économies et leurs sociétés tout en créant des opportunités pour les entreprises des États membres de l'UE afin qu'elles investissent et restent compétitives. La Facilité GG ICR constitue l'une des mesures d'accompagnement (« soft measures ») destinées à concrétiser cette stratégie.

À travers ce programme et l'ensemble de ses résultats, l'Union européenne vise à soutenir les investissements verts et la transition vers des économies circulaires à faibles émissions de carbone, conformément aux ambitions du Pacte vert pour l'Europe (European Green Deal) et aux objectifs de l'Accord de Paris. La Facilité s'inscrit également dans le Consensus européen pour le développement « Notre monde, notre dignité, notre avenir », notamment à travers ses priorités en matière de croissance inclusive et durable et de création d'emplois. Enfin, elle renforce le rôle moteur de l'Union européenne dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que de l'inclusion sociale, en pleine cohérence avec l'approche transformatrice du Plan d'action Genre III (GAP III), tout en contribuant à l'Objectif de développement durable n°5 de l'Agenda 2030 relatif à l'égalité de genre.

2. Contexte et objectifs du projet

Le dialogue public privé (DPP) a été institué au Togo par le décret présidentiel N° 2017- 049 portant création, attributions, organisation et fonctionnement. A la suite de la prise de fonction du secrétaire exécutif en 2022, un état des lieux du dialogue suivi d'une cartographie des acteurs a été réalisée avec l'appui du ProComp et de la facilité ICR. Le DPP a reçu par la suite le support de GIZ pour développer des plateformes régionales pour le DPP au niveau national. Avec l'appui de la GIZ/ ProComp, une stratégie nationale quinquennale du dialogue public privé est en cours d'élaboration par le Secrétariat Exécutif du Comité de concertation entre l'État et le Secteur Privé. Le SE du CCESP compte une équipe de 8 personnes.

Le Togo est lancé dans un processus de planification quinquennale sur la période de 2026 à 2031 et la mobilisation du secteur privé est considérée comme un levier essentiel pour l'atteinte des objectifs. Le dialogue public prive joue donc un rôle essentiel : le Secrétariat Exécutif est l'organe opérationnel, de coordination technique et de gestion administrative et financière du dialogue public privé au Togo et se trouve sous la tutelle du ministère des finances et du budget.

La Chambre de Commerce Européenne au Togo (CCET), une organisation représentant les entreprises européennes et leurs partenaires établis au Togo, a été mise en place en 2019 et compte actuellement 42 membres. Elle est structurée autour d'une Assemblée Générale, d'un Comité Exécutif et de commissions thématiques. La CCET a pour mandat de représenter et défendre les intérêts de ses membres auprès des parties prenantes publiques et privées. Elle contribue au renforcement du partenariat économique entre le Togo et l'Union européenne. Elle facilite le dialogue public-privé et participe aux réflexions sur l'amélioration du climat des affaires. Elle accompagne les entreprises dans leur développement et favorise les opportunités d'investissement et de coopération.

Un dialogue tripartite entre le Gouvernement togolais, les entreprises européennes au Togo, représentées par la Chambre de Commerce Européenne au Togo (CCET) et l'équipe Europe a été développé en 2026. Les bases de ce cadre de concertation dédié au secteur privé européen ont été posées grâce à un appui technique de trois mois mobilisé par la Délégation de l'Union européenne au Togo.

La première réunion de haut niveau dudit dialogue tripartite a eu lieu le 26 Juin 2026, ce qui a signé le lancement de l'initiative avec la décision de mettre en place quatre (4) groupes de travail thématiques, identifiés sur la base des priorités présentées par les entreprises européennes/CCET, et des réunions de haut niveau 2 fois par an. Les réunions des 2 des groupes thématiques ont déjà eu lieu entre aout et septembre 2026 ; la prochaine réunion de haut niveau devrait avoir lieu fin novembre /début décembre 2026.

Les principaux défis concernent l'opérationnalisation de ce cadre, avec la définition et mise en œuvre des modalités de fonctionnement du mécanisme, le suivi et coordination des quatre groupes de travail thématiques issus du dialogue du 26 Juin 2026 (plus un cinquième dédié à l'identification et suivi des projets GG), ainsi que le renforcement des capacités de la CCET , en tant qu'acteur qui lidère le processus, et du CCESP dans son rôle de cheville ouvrière du cadre de dialogue public-privé national, chargé également de coordonner les travaux entre les entreprises européennes, les autorités publiques et l'Équipe Europe.

Le dialogue tripartite constitue un levier pour identifier les réformes favorables aux investissements européens, renforcer le dialogue public-privé et faire émerger des projets structurants susceptibles d'être développés dans le cadre de la stratégie Global Gateway. Dans ce cadre, renforcer le CCESP contribue aussi à faciliter ce dialogue tripartite.

3. Description des activités

La GG ICR Facility recherche des experts en appui à Eurocham pour structurer, opérationnaliser et assurer le suivi du dialogue public prive tripartite au Togo, de tout en fortifiant le CCESP.

Le projet combinera de la recherche documentaire, l'animation des groupes de travail public-privé sur les thématiques prioritaires pour le climat des affaires, de conception et mise en œuvre des outils de suivi des reformes prioritaires, des entretiens, des ateliers, les consultations des parties prenantes, la mobilisation ciblée d'entreprises européennes et le dialogue public-privé axé sur les résultats.

Le projet s'appuiera sur les études préalables, et sur les structures de dialogue public-privé existantes et sur le dialogue tripartite déjà engagé.

Cette assistance sera conçue pour intégrer la dimension de genre; tout au long de la mission, le consultant devra analyser la participation des femmes et des hommes dans l'économie, ainsi que les entreprises et organisations détenues ou dirigées par des femmes et des hommes (et, dans la mesure où les données le permettent, par des jeunes de moins de 35 ans). Il devra aussi assurer la représentation des femmes dans les consultations et le travail de dialogue public prive.

Le prestataire devra fournir les services suivants :

1. **Réunion d'initiation du projet**
   - Réviser les études existantes (Procomp ICR 2022, Rapports de la mission de préparation du dialogue tripartite 2026, mobilisé par la DUE , etc…)
   - Organiser une réunion technique d'initiation de projet avec EuroCham, GG ICR, la délégation de l'UE et les parties prenantes concernées de l'« Équipe Europe » afin de revoir et valider la couverture du projet, les étapes clés, les responsabilités et le chronogramme du projet. Une réunion technique sera organisée pour chaque thème (dialogue tripartite et CCESP), et éventuellement une réunion conjointe pourrait être arrangée.
   - Définir les livrables à compléter à la fin du projet en concertation avec Eurocham.

2. **Faciliter le dialogue tripartite Togo- Eurocham- Equipe Europe/DUE**
   - Faciliter les échanges du dialogue tripartite, en tirant parti de l'approche **PPD4R de la Facilité**, centrée sur les résultats concrets et le suivi des actions plutôt que sur le dialogue en tant que tel[1].
   - Support pour les cinq groupes de travail thématiques :
     - Prévisibilité fiscale
     - Simplification administrative
     - Accès au financement
     - Activités illicites/concurrence déloyale
     - Projets prioritaires Global Gateway (identification et suivi des projets).
   - Développer une feuille de route pour le dialogue tripartite, des outils de suivi, des notes d'analyse et des recommandations stratégiques.

[1] https://www.icr-facility.eu/wp-content/uploads/2024/07/240710_ICR_PPDialogue.pdf

- Mettre en place des outils simples de suivi des engagements, réformes et actions convenus dans le cadre du dialogue.

3. **Support à Eurocham Togo pour le dialogue public-privé**
   - Accompagner dans la définition du cadre de gouvernance, des outils de suivi et des modalités de coordination entre les parties prenantes.
   - Renforcer les capacités (l'accompagnement des représentants) d'Eurocham en matière de représentation du secteur privé européen et de suivi des réformes : support pour renforcer les capacités de plaidoyer, le suivi de priorités identifiées et l'identification des nouvelles, y compris par thématique et par secteur, au sein des membres d'Eurocham, en impliquant les membres d'Eurocham pour cet objectif.
   - Appui à l'élargissement de la base des membres d'Eurocham: Soutenir Eurocham dans l'identification et mise en place des services à offrir à ses membres pour rendre l'adhésion plus attractive.
   - Consulter et développer conjointement avec les membres d'Eurocham des conseils techniques pour approfondir les enjeux du climat des affaires et identifier des opportunités d'investissement, ainsi que leur inscription dans un processus structuré de plaidoyer et de DPP;
   - Appui à l'identification de projets structurants alignés avec les priorités Global Gateway, en concertation avec la DUE et la team Europe.
   - Appuyer Eurocham à construire et opérationnaliser son rôle du secrétariat du dialogue tripartite, notamment avec l'organisation et suivi des 5 groupes de travail thématiques et des réunions de haut niveau deux fois par an, en particulier la 2eme réunion prévue en décembre 2026 (date à décider en consultation avec les parties prenantes).
   - Impliquer dans le processus du dialogue public privé les associations de femmes d'affaires (5 sont actives au Togo) et identifier les barrières spécifiques au développement du secteur privé féminin et leur connexion au dialogue tripartite (par exemple : formuler des recommandations opérationnelles pour intégrer le genre dans les réformes du secteur privé ; actions de sensibilisation pour améliorer la participation des femmes aux dispositifs de dialogue et aux opportunités économiques et financières issues des réformes).
   - Préparer une note / rapport sur la structuration du dialogue tripartite avec des ligne guides opérationnelles pour Eurocham

4. **Support au Secrétariat exécutif du CCESP pour le dialogue public-privé**
   - Mettre en relation les priorités identifiées par Eurocham dans le cadre du dialogue tripartite avec les réformes et actions suivies par le **CCESP**.
   - Identifier les sujets pour lesquels le CCESP peut constituer un **canal de suivi et de mise en œuvre** des recommandations issues du dialogue tripartite.
   - Appui à l'opérationnalisation des commissions thématiques et des rencontres sectorielles : Commission thématique sur les importations frauduleuses en opération (inclue dans le dialogue tripartite). Lutte contre la Corruption: dernière réunion en Décembre 2025. Commission sectorielle sur les Bâtiments et travaux publics (BTP): en opération.
   - Appui à l'opérationnalisation des plateformes régionales multi acteurs et multi filières de DPP : Dialogue régional Kara. Plateformes filières : Ananas (a eu une réunion de lancement en Octobre 2026. Manioc, Soja.
   - Rassembler les problèmes identifiés et définition et suivi des recommandations de reforme

L'identification des problèmes auxquels fait face le SE du CCESP, et la définition et priorisation des recommandations de reformes sera réalisée en utilisant la méthodologie de PDIA[2] (Adaptation itérative pour la résolution de problèmes). Cette méthodologie inclue les étapes d'identification des problèmes, de déconstruction du problème (afin de comprendre toutes les possibles causes), l'analyse d'actions concrètes pour adresser les problèmes, l'itération et l'adaptation en fonction des résultats en pratique. Afin de prioriser les reformes, la disponibilité d'autorité pour mener à but cette réforme, la possession des habilités pour définir et mettre en place la reforme et l'acceptation de cette réforme sont évaluées de façon régulière.

5. **Réunion de validation et rapports finaux**
   - Organiser une réunion de validation finale avec EuroCham, la délégation de l'UE, les institutions publiques concernées dont notamment le SE-CCESP, les partenaires d'Équipe Europe et d'autres parties prenantes clés afin de présenter et de discuter des principales conclusions,
   - Finaliser les notes et études en tenant compte des observations reçues lors de la validation.

6. **Diffusion et réunion de clôture**
   - Préparer une note d'orientation des politiques et investissements (ne dépassant pas cinq pages), destinée aux décideurs politiques de haut niveau, des acteurs de l'UE/« Team Europe », des investisseurs et d'autres parties prenantes clés, mettant en évidence :
     - Les principales opportunités pour les investissements européens ;
     - Les obstacles prioritaires liés au climat des investissements et les réformes prioritaires (résultant de la mission conduite en T1 2026) ;
     - Les pistes potentielles pour les futurs investissements européens et ceux relevant de l'initiative « Global Gateway » ; et
     - Actions pour assurer le suivi et l'opérationnalisation du dialogue pour 1) obtenir des résultats concrets sur les problématiques présentées et en cours de discussion ; 2) identifier d'autres priorités y compris sur le plan sectoriel.

   - Contribuer au rapport de clôture et au processus de suivi et d'évaluation (S&E) de la facilité GG ICR en fournissant, selon le modèle fourni par la facilité GG ICR :
     - Les listes de participants, en précisant la répartition par genre ;
     - Les activités réalisées ;
     - Les livrables produits ;
     - Les résultats attendus/obtenus ("outcomes") ;
     - Les actions suggérées pour le suivi ; et
     - Les enseignements tirés.
   - Préparer deux articles de communication (blogs), l'un en cours de projet et l'autre à la fin de la mission, en vue d'une éventuelle publication sur le site web de la facilité GG ICR et/ou sur LinkedIn. Le thème des articles est à accorder avec la facilité GG ICR.
   - **Réunion de clôture:** préparer et présenter dans la réunion de clôture avec Eurocham, la délégation de l'Union européenne, la facilité GG ICR et les autres parties prenantes concernées.

[2] https://bsc.hks.harvard.edu/about/what-is-pdia/

7. Suivi des résultats (« outcomes »)

- Fournir un soutien de suivi limité, tel que convenu avec la facilite GG ICR, afin de faciliter la mise en œuvre concrète des recommandations.

Au long du projet, le prestataire mettra l'accent sur l'intégration du genre dans les analyses, les approches et la réprésentativitié au sein du dialogue. Par example, dans la structuration du dialogue et l'identification des réformes et projets, favoriser une participation équilibrée des femmes dans les instances de concertation. Intégrer, lorsque pertinent, des critères favorisant l'autonomisation économique des femmes dans les réformes et initiatives soutenues.

Également, le prestataire devra adopter **une approche axée sur les résultats**. L'objectif de cette assistance technique n'est pas de produire une évaluation et des recommandations, mais de permettre à EuroCham, à la délégation de l'UE, aux autorités publiques du Togo, aux entreprises européennes et aux acteurs de l'Équipe Europe d'utiliser les données recueillies pour saisir des opportunités d'investissement, adresser les obstacles prioritaires liés au climat des affaires, renforcer le dialogue et faire avancer les projets d'investissement potentiels dans le cadre de l'initiative « Global Gateway ».

Dans le cadre du processus de consultation et de dialogue en présentiel, le prestataire devra recueillir des supports de communication pour le mécanisme « GG ICR Facility », notamment des photographies ou des vidéos d'événements et de participants pertinents, sous réserve des autorisations nécessaires des participants et d'un accord préalable avec le chef de projet du mécanisme « GG ICR Facility ».

Lors de l'organisation d'ateliers ou de séances de consultation, le prestataire devra préparer et obtenir des listes de participants signées indiquant le nombre de participants par sexe, en utilisant le modèle fourni par le mécanisme « GG ICR Facility ».

Remarque générale concernant les rapports : chaque rapport produit doit inclure une Synthèse. Le rapport final devra inclure :

- Synthèse.
- Une section de remerciements.
- Une description de la méthodologie utilisée pour l'étude.
- Des recommandations claires et opérationnelles, fondées sur le contexte du Togo, classées court, moyen et long terme, en précisant la faisabilité, l'impact, l'organisation responsable et le budget qui est requeri.
- Une feuille de route pour la mise en œuvre avec un chronogramme et un plan de financement.

Les rapports et les présentations PowerPoint doivent respecter le format fourni par la facilité GG ICR.

4. Qualifications et expérience de(s) experts

Ce poste est ouvert aux consultants possédant les qualifications suivantes :

- Formation en développement international, économie, commerce ou dans un domaine lié.
- Au moins 7 ans d'expérience dans la mise en place et la promotion de structures et de mécanismes de dialogue public-privé, la mobilisation des parties prenantes, y compris la capacité à mobiliser

les institutions gouvernementales, les représentants du secteur privé, les associations professionnelles, les partenaires au développement et autres parties prenantes concernées.

- Expérience sur la mise en œuvre de politiques publiques dans des pays en développement, dans les domaines lies aux réformes de l'environnement des affaires, le développement du secteur privé, l'amélioration du climat d'investissement ou tout autre domaine pertinent.
- Expérience professionnelle en Afrique subsaharienne.
- Excellentes compétences en communication. Capacité d'écoute et aptitude à transmettre des idées avec clarté.
- Compréhension de l'investissement du secteur privé européen et des défis auxquels sont confrontées les entreprises européennes qui s'implantent ou se développent sur les marchés émergents. L'expérience avérée avec des entreprises et/ou associations professionnelles européennes, des chambres de commerce, des institutions de l'UE ou des initiatives « Team Europe » est requise.
- L'expérience dans le domaine de du développement du secteur privé lie au genre est un atout, y compris la capacité d'intégrer une perspective de genre dans les consultations des parties prenantes et les analyses.
- Maîtrise du français et de l'anglais.

5. Chronogramme, délivrables et allocation des efforts

Délivrable	Date	Niveau d'effort
1. Réunion d'initiation du projet	15 jours calendrier après signature du contrat	Jusqu'à 4 jours d'expertise
2. Faciliter le dialogue tripartite Togo- Eurcoham-Équipe Europe/DUE	150 jours calendrier après signature du contrat	Jusqu'à 18 jours d'expertise
3. Support à Eurocham Togo	150 jours calendrier après signature du contrat	Jusqu'à 17 jours d'expertise
4. Support au CCESP	150 jours calendrier après signature du contrat	Jusqu'à 2 jours d'expertise
5. Réunion de validation et rapports finaux	170 jours calendrier après signature du contrat	Jusqu'à 6 jours d'expertise
6. Diffusion et réunion de clôture	190 jours calendrier après signature du contrat	Jusqu'à 5 jours d'expertise
7. Suivi des résultats (« outcomes ») : sujet à l'approbation de la Facilite GG ICR	210 jours calendrier après signature du contrat	Jusqu'à 4 jours d'expertise

Niveau d'effort : Le niveau d'effort total n'excèdera pas **56 (cinquante-six) jours d'expertise**.

Le nombre de jours/déplacements/ateliers et les budgets seront convenus contractuellement sous forme de montants maximums.

Le calendrier précis des activités individuelles et des livrables sera confirmé au début du projet et en particulier pendant la réunion d'initiation, en concertation avec EuroCham, la Facilite GG ICR et les parties prenantes concernées de l'Équipe Europe.

Durée du projet

Le projet durera depuis le **14 Décembre 2026** jusqu'au **31 Juillet, 2027**.

Voyage

Le pays d'affectation est le Togo.

Ateliers, Formations

Le prestataire met en œuvre les réunions et ateliers tels que définis ci-dessus et appuie l'organisation de réunions en présentiel en collaboration avec Eurocham. Le consultant élaborera l'agenda, conseillera sur le choix des participants, préparera les contenus et animera les ateliers.

- Pour les réunions virtuelles, le consultant veillera à disposer des logiciels appropriés pour organiser les invitations aux réunions virtuelles, visioconférences ou webinaires. Aucun budget n'est prévu à cet effet.
- Pour les ateliers en présentiel, le consultant travaillera en étroite collaboration avec le partenaire local pour organiser ces réunions. L'ICR Facility prendra en charge les coûts liés à la tenue des réunions en présentiel (lieu, restauration). La logistique des réunions sera organisée en coordination avec le siège de la SNV.

Gestion de données et de l 'information

Le consultant agira en tant que responsable indépendant du traitement des données personnelles traitées dans le cadre du contrat et veillera à ce que toutes les données collectées au cours du projet soient traitées conformément au EU General Data Protection Régulation (GDPR).

6. Comment se présenter

SNV est la partie contractante pour cette mission, au nom de la Facilité GG ICR. Les experts ou équipes d'experts intéressés sont invités à soumettre:

(A) Proposition technique, comprenant :

- Une proposition méthodologique concise (5 pages au maximum) décrivant l'approche, la méthodologie et un plan de travail indicatif.
- Une note de composition de l'équipe (1 page ou diapositive maximum) indiquant les experts proposés et leurs rôles respectifs au sein de la mission.
- Les CV des experts proposés, mettant en évidence leur expérience pertinente.
- Déclaration écrite d'engagement à respecter le code de conduite de SNV et accord pour se soumettre au processus de diligence raisonnable de SNV, ainsi qu'à fournir les documents requis, tels que les documents d'enregistrement, les justificatifs de conformité fiscale et les pièces d'identité.

(B) Proposition financière, comprenant :

- Une brève proposition financière indiquant les tarifs journaliers (en euros) de chaque expert proposé.

Veuillez soumettre vos propositions financière et technique (**sous la forme de 2 documents distincts** !) via le lien SmartRecruiters au plus tard le 3 décembre 2026 à 23h59 (CET). Veuillez noter que la taille de chaque document ne doit pas dépasser 10 MB.

7. Critère d'évaluation

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères présentés dans le tableau ci-dessous.

Critère	Score
Technique	**75**
Compréhension de la mission	10
Méthodologie and plan de travail	25
Expérience pertinente du consultant/e	15
Qualifications and expérience du personnel clef	25
Financier	**20**
Prix total	20
Approvisionnement durable	**5**
Engagement à signer le code de conduite de SNV	5
Total	**100**